

Accueil : 9h

Allocution d'ouverture : 9h30

Introduction : Nation et démocratie : **Florence Gauthier, Historienne (9h45)**

1. La question de l'indépendance du pouvoir judiciaire comme garantie de l'égalité juridique des citoyens.
Animateur **Vincent Sizaïre**, membre de l'association pour une constituante. (10h30-12h)
 - a. Le verrou institutionnel à l'indépendance du pouvoir judiciaire : **Françoise Martres**, *Présidente du Syndicat de la magistrature*
 - b. le contre-exemple du juge administratif : **Florian Borg**, *Président du Syndicat des Avocats de France*
 - c. la misère de la justice sociale : **Etienne Tarride**, *Avocat honoraire*

Déjeuner libre

2. La question du droit communautaire comme instrument juridique permettant de circonscrire la souveraineté nationale (14h-15h30)
Animateur **Bernard Reygrobellet**, *Président du Club Nouveau siècle*
 - a. La logique institutionnelle de restriction de la souveraineté : **Anne-Cécile Robert**, *Docteur en droit européen, Professeur associé à l'Institut d'études européennes / Paris 8, Vice-Présidente de l'Association pour une Constituante*
 - b. Le processus occulte de décision : **Matthieu Lietaert**, *réalisateur du film The Brussels Business et docteur en sciences politiques.*
 - c. L'impact du droit communautaire sur la réduction de l'Etat de droit économique (droits sociaux,...) : **Corinne Gobin**, *Maître de recherche (FNRS) en sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles*

Pause

3. La question des verrous constitutionnels écrits et non écrits à l'exercice effectif de leurs mandats démocratiques par les élus (15h45-17h15)
Animateur : **Jérémy Mercier**, *secrétaire général de l'Association pour une Constituante*
 - a. **Rémi Lefebvre**, *Professeur de science politique, Université Lille 2*
 - b. **Françoise Castex**, *Députée européenne de 2004 à 2014.*
 - c. **Mme Fanélie Carrey-Conte**, *Députée*

Clôture : **André Bellon**, *Président de l'Association pour une Constituante (17h15)*